



26 Mai 2024

Course Echappées Nature – La Chapelle des Fougeretz

Programme & Règlement de Course

ORGANISATION DE LA COURSE :

L'association « L'ECHAPPEE DES FOUGERETZ » organise les courses pédestres « les Echappées Nature », à La Chapelle des Fougeretz, le dimanche 26 mai 2024 à l'étang du Matelon

Deux courses sont proposées :

□ 1^{ère} Course : Départ : 9h45 « La grande échappée »

Trail ouvert à tous les concurrents nés en 2006 et avant. (J, E, S, M).

Distance 21,5 km, circuit composé de deux boucles :

1^{ère} boucle de 11,5 km

2^{ème} boucle de 10 km (idem boucle de l'échappée belle 10KM)

□ 2^{ème} Course : Départ : 10H15 « l'échappée belle »

Course ouverte à tous les concurrents nés en 2008 et avant. (C, J, E, S,M)

Course de 10 Km, circuit composé d'une boucle de 10 km. Evoluant à 75% sur chemins.

L'inscription à l'une de ces compétitions implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

HORAIRES

□ 9h45 Départ du 21,5 km

□ 10H15 Départ du 10 km

□ 10h20 Découverte course à pied réservée aux enfants de CP, CE1, CE2 sur 400 mètres (non chronométré)- un tour d'étang-

□ 10h25 Découverte course à pied réservée aux enfants de CM1 et CM2 sur 800 mètres (non chronométré) – 2 tours d'étang-



26 Mai 2024

Course Echappées Nature – La Chapelle des Fougeretz

ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (MAIF). Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement (article L321-4 du code du sport)

ASSISTANCE MEDICALE :

L'assistance médicale sera assurée par la présence sur le site de l'Etang du Matelon de

- Sécurité civile : Croix Rouge
- Une ambulance : Croix Rouge

INSCRIPTIONS :

- Inscription et paiement par Internet sur www.klikego.com jusqu'au samedi 25 mai 2024 20h.
- Inscription sur bulletin papier, accompagnée du règlement et de la photocopie de la licence ou du certificat médical (moins de 1 an à la date de la course) à envoyer avant vendredi 24 Mai 2024 à :

Echappée des Fougeretz
Chez RAUD Céline
9 Danté
35520 La Chapelle des Fougeretz

- Les concurrents mineurs non licenciés devront fournir une autorisation parentale
- Tous les concurrents devront obligatoirement fournir l'un des documents suivant :

Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ou un certificat médical de non-contre indication à **la pratique de l'Athlétisme en compétition** ou de la course à pied en compétition, datant **de moins de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Ou Parcours de Prévention Santé de la FFA.



26 Mai 2024

Course Echappées Nature – La Chapelle des Fougeretz

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

- Nombre d'inscriptions limitées à **500 concurrents** au total pour l'ensemble des 2 épreuves
- inscription possible le jour de la course (paiement carte, chèque ou espèce)**

TARIFS DES INSCRIPTIONS:

- Trail « La Grande Echappée » 21,5 km : 12 €
- Course nature 10 km : 10 €
- Inscription groupée 90 € pour 10 inscriptions (10 ou 21 km) d'un même club ou association ou entreprise.

Demande à effectuer par mail à l'adresse suivante : echappeesdesfougeretz@hotmail.fr

Un euro par inscription sera reversé à l'association « mille et un sourires »

REMISE DES DOSSARDS :

A partir de 08H00 à la Salle des Cerisiers,
3 place Eugène Choux
35520 la Chapelle-des-Fougeretz

RESPONSABILITE D' INSCRIPTION (DOSSARD NOMINATIF)

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

LE CIRCUIT :

- Le circuit de 21,5km est composé à 85% de chemins,
- Le circuit de 10 km est composé à 75% de chemins
- départ :étang du Matelon



26 Mai 2024

Course Echappées Nature – La Chapelle des Fougeretz

Ravitaillements

- pour le 10 km : 5 km et arrivée

- pour le 21,5km : 10, 16 km et arrivée. Ravitaillement mixte. En fonction de la météo, un 3ème ravitaillement liquide sera envisagé au 6ème km.

Arrivée jugée à l'étang du Matelon

Accompagnateurs : les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours

Dans les secteurs urbains, le passage sur les trottoirs est interdit.

Le circuit emprunte des voies privées dont l'autorisation de passage a été donnée SEULEMENT pour cette course. Il est interdit de repérer en amont ou de refaire le parcours de la course sur ces passages privés.

CHRONOMETRAGE :

Le chronométrage se fera de façon électronique grâce à une puce portée par les concurrents. Celle-ci sera restituée à l'arrivée.

CLASSEMENTS : Un Classement pour chaque épreuve :

Classement scratch : pour chaque épreuve.

RECOMPENSES :

Un lot est offert à chaque coureur

Récompenses aux 3 premières femmes et aux 3 premiers hommes du classement scratch pour les 2 épreuves.

1 lot offert au club le plus représentée.

L'organisation est la seule habilitée à décider en cas de litige des classements.

DROITS A L'IMAGE : Le comité d'organisation de la course « Echappée Nature » se réserve le droit, sans contrepartie, d'utiliser les photos et vidéos réalisées lors de sa course pour les besoins de ses différentes publications.

ECO RESPONSABILITE : Les concurrents s'engagent à ne rien jeter sur le parcours et à respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation. En cas de non-respect de ces consignes l'organisation se réserve le droit de mettre hors course un concurrent. Merci d'utiliser les poubelles installées. Merci d'utiliser votre propre gobelet ou écotasse pour les ravitaillements et bar à l'arrivée. Pas de gobelet sur le parcours. Les verres réutilisables mis à disposition par l'association sont à déposer dans les réceptacles prévus. Nous ne mettons pas en place de consigne pour ces verres car nous comptons sur l'honnêteté des participants.



26 Mai 2024

Course Echappées Nature – La Chapelle des Fougeretz

Parking à vélo à proximité de la salle des Cerisiers et de l'étang du Matelon.

ANNULATION DE LA COURSE : les coureurs seront intégralement remboursés (sauf partie forfaitaire Klikego). L'organisation se réserve le droit d'annuler la course en cas de force majeure, d'inscriptions insuffisantes...

PRECAUTIONS SANITAIRES : le participant s'engage à respecter la réglementation sanitaire en vigueur au moment de la course.

VESTIAIRES/SANITAIRES : nous ne proposons pas de vestiaires sur place. Toilettes à l'étang du Matelon et à la salle des cerisiers. Pas de douche.